

Modalités de la Carte Déclic' 2015/2016

Cette carte de **10 €** s'adresse aux jeunes de 6 à – de 26 ans domiciliés en Haute-Savoie, qui ne sont pas pris en charge par le Conseil général, ni par une autorité organisatrice de transport scolaire. Elle est **valable du 1^{er} juillet 2015 au 31 août 2016** sur les lignes interurbaines du Département.

Elle offre une **réduction de 50 %** sur le ticket valable sur toutes les lignes régulières du Département.

De plus, les jeunes peuvent bénéficier des abonnements suivants :

➤ **abonnement 300** pour les scolaires et étudiants

Abonnement annuel Domicile / Etablissement à 300 €. Valable sur une ligne régulière pour le trajet du domicile à l'établissement pendant la période scolaire. En dehors du trajet quotidien, vacances, week-ends, réduction de 50% sur le ticket unité sur toutes les lignes interurbaines du Département.

Tout élève devant utiliser deux lignes régulières complémentaires ne paie que 300 €. (les 2 transporteurs se mettent en relation, 2 abonnements sont délivrés).

➤ **abonnement 400** pour les apprentis, salariés, scolaires, étudiants...

Abonnement annuel de 400 €, déplacements illimités sur une ligne régulière définie, (toute l'année - de date à date - et sur toutes les sections).

Pour les autres lignes, réduction de 50% sur le ticket unité.

Vérifier l'existence d'une offre adaptée, avant de procéder à une demande de carte Déclic'.

Les abonnements 300 € et 400 € se prennent auprès des transporteurs.

Achat de la carte Déclic' en ligne sur le site www.carte-declic.cg74.fr

Informations complémentaires

* **Carte scolaire :**

Tous les élèves sur présentation de la carte de transport scolaire délivrée par les organisateurs de transports scolaires ou les transporteurs du Département peuvent bénéficier sur toutes les lignes régulières interurbaines du Département en dehors du trajet habituel et des périodes scolaires, du ticket unité à 50 %, dès le 1^{er} septembre 2015.

* **Internes et apprentis :**

Tous les élèves internes et apprentis peuvent acheter une carte Déclic'. Cependant, s'ils sont en possession de l'abonnement 300 € (interne) ou 400 € (apprentis), ils ne pourront prétendre à la bourse de transports de 250€

* **Destinations hors département :**

- **Suisse** : La carte Déclic' n'est valable que sur une origine destination « France-Suisse » sur les lignes du réseau LIHSA (T71, T72, T73 et T74) sans correspondance. Seuls les tarifs suivants sont appliqués :

- tickets unité à 50 %
- abonnement à 400 € (ils ne peuvent pas prétendre à l'abonnement 300).

Les personnes souhaitant emprunter, avant ou après, le réseau TPG devront s'acquitter d'un titre UNIRESO.

- **Albertville, Bellegarde, Chambéry** : les lignes en direction de ces 3 villes sont les seules hors du Département de la Haute-Savoie qui permettent également de bénéficier des réductions de la carte Déclic'.

LES PERIMETRES DE TRANSPORTS URBAINS EN HAUTE SAVOIE

Le Département n'est pas compétent en matière de transport à l'intérieur des sept périmètres de transports urbains existant en Haute-Savoie. Les communes suivantes sont concernées :

Autorités Organisatrices	Transporteurs
<p>Communauté de l'Agglomération d'Annecy</p> <p><i>Annecy, Annecy-le-Vieux, Argonay, Chavanod, Cran-Gevrier, Epagny, Metz-Tessy, Meythet, Montagny-les-Lanches, Poisy, Pringy, Quintal, Seynod.</i></p> <p>46 Avenue des Iles BP 90 270 74007 Annecy Cedex</p>	<p>SIBRA Espace SIBRA 21 rue de la gare - BP202 74005 Annecy Cedex Tel : 04 50 10 04 04</p> <p>www.sibra.fr</p>
<p>Annemasse Les Voirons Agglomération</p> <p><i>Ambilly, Annemasse, Bonne, Cranves-Sales, Etrembières, Gaillard, Juvigny, Lucinges, Machilly, Saint-Cergues, Vétraz-Monthoux, Ville-la-Grand.</i></p> <p>11 avenue Emile Zola BP 225 74105 Annemasse Cedex</p>	<p>TAC 1 bis rue Adrien Ligué 74 100 Annemasse Tel : 04 800 00 19 53 (gratuit depuis un poste fixe en France)</p> <p>www.reseau-tac.fr</p>
<p>Syndicat Intercommunal des Bus de l'Agglomération de Thonon-les-Bains</p> <p><i>Allinges, Anthy-sur-Léman, Evian, Margencel, Marin, Publier, Thonon-les-Bains.</i></p> <p>Hôtel de Ville - BP 517 74203 Thonon-les-Bains Cedex</p>	<p>B.U.T 6 avenue des Génévriers ZI de Vongy 74200 Thonon-les-Bains Tel : 04 50 26 35 35</p> <p>www.leman-but.fr</p>
<p>Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc</p> <p><i>Chamonix-Mont-Blanc, Les Houches, Servoz, Vallorcine.</i></p> <p>101 place du triangle de l'Amitié – BP 91 74400 CHAMONIX-MONT-BLANC</p>	<p>CHAMONIX BUS 591 Promenade Marie Paradis 74400 Chamonix-Mont-Blanc Tel : 04 50 53 05 55 Fax : 04 50 55 95 59</p> <p>www.chamonix.montblanclubus.com</p>
<p>Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes</p> <p><i>Arâches-La-Frasse, Cluses, Le Reposoir, Magland, Marnaz, Mont-Saxonnex, Nancy-sur-Cluses, Saint Sigismond, Scionzier, Theyez.</i></p> <p>3 rue du Pré Bénévix - Immeuble le Cristal 74300 Cluses</p>	<p>ALPBUS groupe RATP Gare routière de Cluses 74300 Cluses Tel : 04 50 03 70 09</p>
<p>Communauté de Communes du Genevois</p> <p><i>Archamps, Beaumont, Bossey, Chenex, Chevrier, Collonges-sous-Salève, Dingy-en-Vuache, Feigères, Jonzier-Epagny, Neydens, Présilly, Savigny, Saint-Julien-en-Genevois, Valleiry, Vers, Viry, Vulbens.</i></p> <p>Bâtiment Athéna – Entrée 2 – 38 rue Georges de Mestral Archamps Technopole 74166 Saint Julien en Genevois cedex</p>	<p>www.cc-genevois.fr</p>
<p>Syndicat Mixte des 4 Communautés de Communes</p> <p><i>Amancy, Arbusigny, Arenthon, Arthaz, Ayze, Bonneville, Brison, Contamine-sur-Arve, Comier, Eteaux, Faucigny, Fillinges, La Chapelle-Rambaud, La Muraz, La Roche-sur-Foron, La Tour, Le Petit-Bornand, Marcellaz, Marignier, Mégevette, Monnetier-Mornex, Nangy, Onnion, Peillonex, Pers-Jussy, Reignier, Saint-Jean-de-Tholome, Saint-Jeoire, Saint-Laurent, Saint-Pierre-en-Faucigny, Saint-Sixt, Scientrier, Ville-en-Sallaz, Viuz-en-Sallaz, Vougy.</i></p> <p>Immeuble le Central 62 place de l'hôtel de ville 74130 Bonneville</p>	<p>www.proximiti.fr</p>